



Traitement de maladie pour les étrangers

Par **Rogerbr**, le **24/07/2015** à **00:25**

Bonjour,
je suis citoyen brésilien et italien au même temps (deux passeports). Actuellement j'habite au Brésil et je suis retraité. Je suis tout seul au Brésil. Je dois passer pour 4 chirurgies. Mais je voudrais bien aller en France pour étudier le Français. Quand j'étais jeune, j'ai étudié en France (1978-1979). Je voudrais bien continuer à avoir du contact avec la langue Française. Comme je vous ai dit, je suis malade.
Serai-t-il possible payer ou avoir une assurance sociale pour faire mon traitement à Paris ou au sud de France sans payer trop cher? Et au même temps étudier? Je sais que je dois être hospitalisé.
Est-ce que mon plan est-il utopique ou ça c'est possible?
Je vous remercie d'avance.
Veuillez agréer mes salutations distinguées.
Rogerbr